



Fichu dégât des eaux...

Bonjour,

Comme vous le savez, le salon de tatouage ka inika a saint chamas à vécu ses dernières heures lors de l'important orage dans la nuit de mardi 16 août 2022.

Dès lors que les locaux étaient complètement noyés sous les eaux abondantes, nous avons compris que plus jamais nous ne pourrions excercer ici de nouveau.

PARTICIPEZ À LA CAGNOTTE :

<https://www.onparticipe.fr/c/rHYCBDuL>



Cette cagnotte vous est proposée par :

Ka inika Lecossois Angélique

Scannez-moi !

A hand-drawn black arrow pointing from the text 'Scannez-moi !' towards the QR code.